

LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHE



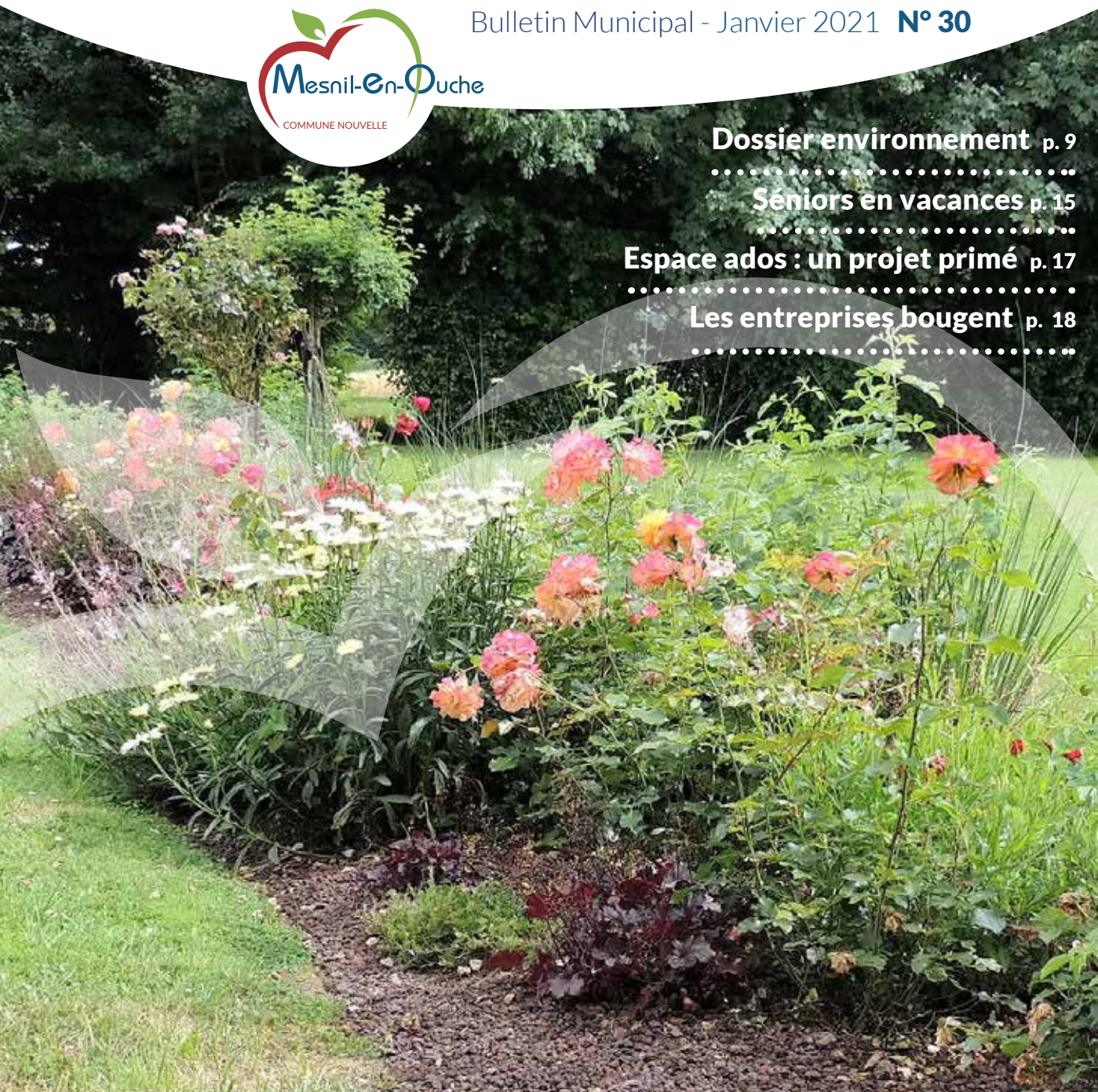
Bulletin Municipal - Janvier 2021 **N° 30**

Dossier environnement p. 9

Séniors en vacances p. 15

Espace ados : un projet primé p. 17

Les entreprises bougent p. 18



Mesnil-en-Ouche obtient sa première fleur

Bravo !

Joy



Retour en images

Noël de Mesnil-en-Ouche

En raison de la crise sanitaire, la Commune Nouvelle n'a pas pu organiser son spectacle de Noël. Qu'à cela ne tienne, Michèle Drappier, adjointe au Maire en charge de la culture, des sports et des loisirs, l'association Pays d'Ouche en fête et le service communication de Mesnil-en-Ouche ont invité la personne la plus en vue du mois de décembre : le Père Noël.

Tous les enfants de moins de 12 ans des 16 communes déléguées ont pu accueillir le Père Noël à leur domicile.

Plus de 700 cadeaux ont été distribués par ce dernier lors de sa tournée les 5 et 12 décembre.

Merci aux enfants et à leurs parents pour leur sourire et leur accueil qui ont égayé cette fin d'année 2020.

Merci aux élus et aux bénévoles pour leur soutien.

Merci à JouéClub et à Cacao Story pour leur réactivité et leur patience.

Et bien sûr un grand merci au Père Noël. Promis nous serons sages !!

Rendez-vous l'année prochaine...



bonne année 2021



Retrouvez les photos de la tournée du Père Noël sur :
www.mesnil-en-ouche.fr
rubrique actualités



Passeurs d'Histoires un programme innovant proposé aux écoles

Pendant le confinement, la médiathèque de Mesnil-en-Ouche a eu le plaisir d'offrir aux enfants des 3 écoles ainsi qu'à ses lecteurs 5 contes créés par La Maison Boublinki, où s'entremêlent dessins, musiques et récits.

Angélique Barré a illustré les histoires, Pauline Réant a posé sa voix, Thomas Réant a composé une musique différente pour chaque conte et Aurélien Boiffier a réalisé et monté les films.

Pauline Réant s'est rendu dans les classes afin de répondre aux questions posées par les enfants aux artistes. Une opération qui a aussi donné lieu à un grand concours de dessins.

Retrouvez les 5 contes, des activités ludiques, et des explications sur les créations artistiques dans un livre en vente à la médiathèque.



Collège Jacques Daviel

Le collège offrait aux jeunes un repas de Noël. Journée durant laquelle avait lieu un concours de déguisement. Nous avons ainsi pu croiser bon nombre de lutins...



Retour en images sur les actions auprès des élèves



Landepéreuse

École la clé des champs

Mi-novembre l'APERPI a proposé :

- une vente idées cadeaux à l'école et à l'extérieur grâce aux commerçants Le Bar de Landepéreuse et L'Épicerie de Beaumesnil.
- une opération "Lettre au Père Noël". Ce dernier a reçu une quarantaine de courriers.
- un sac de Noël contenant un goûter, un chocolat de Noël et un livre avec un marque-page offert aux 94 enfants de l'école.

 Corine LUCAS

Présidente de l'APERPI

06 83 51 54 09



École de La Barre-en-Ouche

L'APE les Petits Diables a offert une surprise aux 149 enfants de l'école. Les maternelles ont reçu un petit sac Père Noël contenant des chocolats et un livre, et les primaires une jolie boule de Noël pleine de friandises et un livre.

 Sophie Tavernier

Présidente APE Les Petits Diables

06 13 21 46 73

Beaumesnil

École Les P'tits chercheurs

L'APE de Beaumesnil organisait un goûter pour les enfants agrémenté de bonbons pour les petits gourmands.

 Stéphanie Levillain

Présidente APE Beaumesnil

06 81 60 24 41

**Le sapin de Noël décoré
par les enfants de maternelle.**



LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHÉ

Magazine d'informations municipales de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche N° 30 / Janvier 2021

Directeur de publication : Jean-Louis Madelon

Rédaction : Olivier Gardinot – Catherine Combe – Dominique Duvoux – M. Lerain – Yann Gressus – avec la collaboration des services de MeO

Conception : Service communication

Prises de vues : D.L.Duvoux – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Conseil Départemental de l'Eure – Daniel Kiffer – Jean-Noël de Crombrughe – Service communication – Adobe Stock

Impression : IRS Imprimeur 27670 Bosroumois 

Tirage : 3 200 exemplaires – Diffusion gratuite Dépôt légal : Janvier 2021 - ISSN : 2557 - 6992

Le magazine est édité par la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche

44, rue du Château – Beaumesnil – 27410 Mesnil-en-Ouche

Tel : 02 32 44 40 50 – Mail : communication@meo27.fr





MESNIL-EN-OUCHÉ se construit, jour après jour, sous l'impulsion de vos élus et services municipaux, avec rythme, modernité et enthousiasme.

En permanence, nous nous adaptons toutes et tous au contexte sanitaire et sécuritaire changeant, dicté par les services de l'Etat. Confinés, puis dé-confinés avec des mesures de précaution changeantes, nous nous devons d'appliquer les règles strictes « jusqu'à nouvel ordre ». C'est avec les efforts de chacun que nous vivrons des jours meilleurs. 2020 aura été une année difficile, une année de réflexion sur nos valeurs de solidarité, de lien social et d'espérance. Bien sûr, déprogrammer les manifestations, fermer les services, etc... n'a été que frustration et désenchantement. Mais nos agents ont fait preuve de dévouement pour maintenir les services ; et vos élus ont beaucoup travaillé au sein des commissions, malgré ces contraintes.

Accompagner nos familles et former les citoyens de demain.

Nous renforçons notre coopération avec la Caisse d'Allocations Familiales en signant une Convention Territoriale Globale. A travers cette procédure, le champ de notre partenariat s'ouvre à l'accompagnement culturel et social des familles. Plus que jamais, les missions de service public délivrées par notre Maison de Services Au Public et notre Agence Postale Communale prennent tout leur sens.

Soutenir et développer les solidarités.

Ces derniers mois, un gros travail a été réalisé pour définir le projet de résidence autonomie en collaboration avec la SILOGE. En plein cœur du bourg de La Barre-en-Ouche, cette structure d'accueil pour seniors côtoiera des logements inclusifs du Foyer Val André et notre 2^e pôle santé. Ce projet offrira de nouvelles opportunités de logements et de services et marquera une véritable transformation du centre-bourg. Le chantier prendra encore du temps avant d'être construit. Dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs, d'autres acquisitions foncières se sont concrétisées à La Barre-en-Ouche et Beaumesnil pour permettre de futures réalisations en matière

de logements, de services ou d'activités économiques.

Harmoniser nos services et mutualiser nos efforts.

Toutes nos commissions se mobilisent pour renforcer les mutualisations. Cela se traduit par exemple par la définition de règles communes pour la gestion de nos cimetières, notre éclairage public et la défense incendie, en ayant toujours en tête le double objectif d'assurer un bon service à nos habitants, tout en veillant à la sobriété écologique et économique.

Mesnil-en-Ouche et l'Intercom.

Au quotidien, nous renforçons nos actions et nos soutiens mutuels. Des actions sont travaillées en concertation sur l'environnement, les mobilités ou la valorisation des circuits courts. La candidature conjointe de Bernay, Mesnil-en-Ouche, Brionne, Beaumont-le-Roger et Broglie au programme Petites Villes de Demain, sous l'égide de l'Intercom, est un symbole du travail collectif.

Développement durable et transition énergétique

L'environnement est au cœur de nos préoccupations. Mesnil-en-Ouche bénéficie d'un accompagnement sur son site Natura 2000 le long de la Risle pour la protection de la faune et de la flore. La commission environnement s'investit activement dans la poursuite du programme de fleurissement écoresponsable et sur un programme de plantations. La restauration des continuités écologiques et la sobriété en matière de consommation d'énergie ou de production de déchets sont les sujets majeurs de nos futures actions.

Comme nous nous y étions engagés durant la campagne électorale, la Commune et l'Intercom prennent leurs responsabilités dans la transition énergétique, indispensable à l'adaptation de nos territoires au changement climatique. L'Intercom s'est engagée à produire en 2040 autant d'énergie renouvelable que notre consommation. Il faut maintenant concrétiser cette volonté.

Notre Commune dispose de zones favorables au développement éolien. De façon responsable, votre Conseil Municipal a décidé de s'impliquer dans l'étude de ce dossier, avec comme partenaire VALECO.

La Commune ne donne pas l'accord d'implanter des éoliennes, puisque c'est l'Etat qui accorde les autorisations en la matière. Il s'agit de s'impliquer pour suivre de près les études et d'optimiser les retombées pour la population, si un projet doit se faire.

A la demande de vos élus, j'ai sollicité, conjointement avec l'Intercom, l'organi-

sation rapide d'une réunion publique au développeur VALECO afin d'apporter des réponses à vos légitimes interrogations. Ce sujet doit être abordé avec beaucoup d'intelligence et de dignité, car nous devons impérativement réduire notre impact sur l'environnement aujourd'hui et demain. Il faut s'informer, se questionner et comprendre les enjeux. Je souhaite vous rencontrer nombreux durant l'étude de ce projet pour qu'ensemble nous restions attentifs aux enjeux de notre territoire, mais surtout unis et plus forts pour agir.

Souhaitons pour 2021 une année vive, libérée et engagée pour l'attractivité de notre Commune Nouvelle.

Jean-Louis Madelon



maire@meo27.fr

Sommaire

Mairie	6
Dossier environnement	5
Vivre	13
Grandir	16
Entreprendre	16
Découvrir	17



Retrouvez-nous sur le site
www.mesnil-en-ouche.fr

@MesnilenOuche27

Financement participatif : grâce à votre générosité, l'orgue de Beaumesnil a retrouvé son souffle

La campagne de financement participatif lancée par la Commune Nouvelle avec le soutien de la Fondation du Patrimoine a largement contribué à la restauration de l'orgue de Beaumesnil. Grâce à la générosité de 20 donateurs, la somme de 2 985 € a été réunie pour financer ce projet. A cela, la Fondation du Patrimoine a ajouté une subvention de 2 000 €. Au total, 30 % du coût de la restauration de cet orgue provient de la campagne de financement participatif. Une belle réussite.

L'orgue de l'église Saint-Nicolas de Beaumesnil, fabriqué en 1840 à l'atelier des frères Damien à Gaillon, n'était en effet plus utilisable depuis plusieurs années. Pour pouvoir utiliser à nouveau cet instrument de grande qualité, il a été fait appel à Dominique GERVAIS, facteur d'orgue installé à Pornic en Loire-Atlantique. Il connaissait déjà bien cet instrument pour avoir accompagné son père qui avait assuré la dernière restauration de l'orgue en 1985. Après de longues heures passées à démonter, nettoyer les 400 tuyaux, accorder le clavier, remplacer le moteur, le résultat est là : l'orgue de Beaumesnil a retrouvé sa puissance et l'harmonie de ses notes.

Pour remercier les donateurs, un concert a été organisé le 30 septembre, avec un public limité en raison du contexte sanitaire. Sylvain ROUSSEL, chef de chœur Eurois, clarinettiste et organiste, était au clavier pendant que Dominique GERVAIS a expliqué les spécificités de l'orgue au public présent. Dès que ce sera possible, un concert sera donné sur cet instrument pour le faire découvrir à l'ensemble des habitants de Mesnil-en-Ouche et... bien au-delà.

La campagne de financement participatif reste ouverte pour contribuer à la restauration des églises de Sainte-Marguerite-en-Ouche, Saint-Ouen-de-Mancelles et Jonquerets-de-Livet. A ce jour, 64 donateurs se sont mobilisés et ont contribué à hauteur de 12 450 €. Alors pourquoi pas vous ? Nous rappelons que les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Rendez-vous sur le site internet de la Commune pour en savoir plus et effectuer votre don. Merci !



Avis aux amateurs d'orgue : suite à sa restauration, l'orgue de Beaumesnil doit vivre. C'est pourquoi nous invitons toute personne désirant s'entraîner ou pratiquer à contacter la mairie déléguée de Beaumesnil.

PLU : Une enquête publique très suivie

Après deux ans de travail, plus d'une centaine de réunions avec les élus, mais aussi plusieurs ateliers participatifs et réunions publiques, le projet de Plan Local d'Urbanisme a été soumis à la dernière phase de concertation : l'enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 24 août au 25 septembre 2020.

Grâce à une communication importante (encart dans La Gazette, information sur le site internet, panneaux aux bords des routes, distribution de l'avis d'enquête publique dans les boîtes aux lettres), cette démarche a eu un franc succès. 100 remarques ont été collectées durant un mois. Vous êtes venus nombreux à la rencontre du commissaire enquêteur et des mairies déléguées pour obtenir des renseignements et formuler des avis. Après un échange avec les services de l'Etat, un avis a été rendu par la Commune et par le commissaire enquêteur sur chaque remarque.

Ces avis sont consultables sur le site internet de la Commune :

www.mesnil-en-ouche.fr à la rubrique Mairie / Urbanisme / Consultez le projet de PLU.

A l'issue de cette enquête publique, un certain nombre de remarques ont permis de faire évoluer le zonage ou le règlement écrit. D'autres remarques, en revanche, n'ont pas pu être prises en compte car elles ne s'inscrivaient pas dans la règle de l'Etat de limitation de l'artificialisation des sols.

Le PLU sera maintenant soumis à l'approbation du Conseil Municipal au cours du 1^{er} trimestre 2021 pour entrer en vigueur au printemps 2021.



Signature de la Convention Territoriale Globale

Lors du conseil municipal du 15 décembre 2020, Jean-Louis Madelon, Maire de Mesnil-en-Ouche, et Charles Monteiro, directeur de la CAF de l'Eure ont signé la Convention Territoriale Globale en présence des élus de la Commune Nouvelle et des agents de la CAF, Olivier Lozay, Déborah Duclos et Romain Nicol. Cette convention marque le commencement d'une démarche de projet éducatif et social du territoire engagé sur 4 ans.

La Convention Territoriale Globale c'est quoi ?

■ L'engagement vers une démarche participative faisant appel aux ressources du territoire dans le domaine de l'action sociale, de l'éducation enfance jeunesse, de l'inclusion, de l'accès aux droits, de l'environnement et du cadre de vie, de l'accompagnement des séniors...

■ Un partenariat renforcé avec la CAF et la Commune de Mesnil-en-Ouche dans un premier temps puis une ouverture bien plus grande vers d'autres partenaires à l'avenir.

A quoi sert-elle ?

■ A faire vivre les structures déjà existantes par le biais de subventions d'environ 150 000 € versées annuellement pour le centre de loisirs, les accueils périscolaires, le RAM, le LAEP, l'espace ados et la ludothèque. En contrepartie, la Commune s'engage à offrir un accueil de qualité à moindre coût voire gratuitement dans certaines structures.

Sans cette convention, le coût des services de la Commune serait bien plus élevé pour les habitants.



Quels sont ses champs d'actions ?

Elle agit sur des projets déjà en cours dans le domaine de l'éducation, l'enfance et la jeunesse mais elle est aussi propice à de nouvelles perspectives et surtout autour de nouvelles initiatives dans d'autres champs d'intervention cités précédemment.

Avec qui ?

■ Les partenaires institutionnels : CAF, Education Nationale, DDSC, Conseil Départemental...

■ Les partenaires locaux : associations socio-culturelles et sportives locales, IME de Beaumesnil, CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche, campus éducatif et écoles de Mesnil-en-Ouche, la compagnie Boublinki et Pays d'Ouche en fête.

■ Des acteurs locaux individuels : les habitants de la Commune.

■ L'ensemble des services de la Commune.

Beaumesnil

Ancienne discothèque : avis aux porteurs de projets

La Commune de Mesnil-en-Ouche a acheté le terrain et le bâtiment de l'ancienne discothèque Samsara, située à l'entrée de Beaumesnil sur la route de La Ferrière-sur-Risle. Par cette acquisition, la Commune Nouvelle poursuit deux objectifs : éviter de garder une friche en entrée de bourg et soutenir des porteurs de projets.

Vous avez un projet d'implantation ou d'extension de votre activité ? Nous pouvons vous accueillir.

Pour sélectionner le projet qui s'implantera sur ce site, la Commune Nouvelle a décidé de lancer un appel à projets. Cette procédure permet :

■ à la Commune de préciser ce qu'elle attend pour la reconversion de ce site :

une activité économique qui valorise le bourg de Beaumesnil;

■ aux candidats d'exposer leur projet et leurs idées pour l'aménagement du site.

Ainsi, le choix du porteur de projet se fera en toute transparence.

Retrouvez tous les détails de l'appel à projets sur :

 www.mesnil-en-ouche.fr



La Barre-en-Ouche / La Roussière

Des équipements communaux baptisés

Le Conseil Municipal a voté pour baptiser deux équipements communaux afin de rendre hommage à des personnes qui se sont mobilisées pour l'animation de la vie locale et la valorisation du patrimoine, à titre posthume.

Le stade Jacques Fortin à La Barre-en-Ouche anciennement stade de la Sapaie. Il se nommera désormais ainsi en mémoire de Jacques Fortin pour avoir créé une entreprise prospère, qui a créé une dizaine d'emplois et contribué à l'activité économique du bourg mais aussi pour s'être engagé dans la vie associative et notamment pour sa forte implication dans l'Union Sportive Barroise.



Jacques Fortin



Michel Maillard

Le square Michel Maillard situé à côté de la Chambre de Charité à La Roussière. Passionné par le patrimoine, Michel Maillard s'est investi pour la restauration de l'église de La Roussière, de plusieurs calvaires et de la chambre de charité. En plus de cet engagement, il a contribué à la vitalité de La Roussière en participant au conseil municipal et en apportant son soutien au comité des fêtes.

Petites villes de demain, un soutien de l'Etat pour les démarches de revitalisation

Le Gouvernement a lancé le 2 octobre un appel à projets intitulé « Petites Villes de Demain ». Ce programme a vocation à accompagner 1000 petites villes ou bourgs-centres dans une démarche de revitalisation autour d'une démarche globale articulée autour de thèmes comme l'attractivité, le recyclage des friches, les commerces, la rénovation de l'habitat, les mobilités...



Ce programme, doté d'un budget de 3 milliards d'euros, correspond pleinement au projet de la Commune Nouvelle de revitalisation de ses centres-bourgs. Au-delà de Mesnil-en-Ouche,

travailler sur l'attractivité des villes et des bourgs peut apporter un nouveau souffle à nos territoires. C'est la raison pour laquelle la Commune de Mesnil-en-Ouche s'est portée candidate à ce programme conjointement avec les villes de Bernay, Brionne, Beaumont-le-Roger et Broglie. La candidature, coordonnée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, a été retenue par l'État.

L'accompagnement et les financements apportés par ce programme vont permettre à la Commune Nouvelle de mettre en œuvre rapidement ses projets d'aménagement des espaces publics, de réhabilitation du bâti existant, de constructions de logements adaptés aux seniors et aux familles, de soutien aux commerces...



Le nouveau campus éducatif bientôt prêt

L'ensemble des équipes du collège vous informe

Plus que quelques mois avant l'inauguration du campus éducatif de Mesnil-en-Ouche, projet ambitieux qui réunira l'école de La Barre-en-Ouche et le collège Jacques Daviel sans oublier les deux autres écoles du secteur. La continuité entre le primaire et le secondaire s'en verra renforcée, et déjà les équipes du collège sont à pied d'œuvre ! Sont ainsi envisagées, selon l'évolution du contexte sanitaire, la visite des « Ambassadeurs du collège » de 6^e auprès des CM2, ainsi que des interventions de professeurs pour faire découvrir les enjeux du collège. La Classe à Horaires Aménagés « Toutes Ecritures », unique en France, resserre les liens entre les établissements en mobilisant les élèves, du CM1 à la 6^e, sur des activités d'écriture (réalisation d'un livre numérique à partir de

l'Odyssée en 6^e), en collaboration avec un partenaire artistique.

Malgré un contexte sanitaire délicat, Jacques Daviel a su maintenir une offre culturelle et pédagogique de qualité : atelier d'écriture avec la Compagnie Boublinki en 4^e, résidence d'artiste sur deux années, Fête de la Science pour tous, et tant d'autres projets encore. La mini-entreprise, option en 3^e, ne connaît pas la crise (ventes, visites, visioconférences...) et permet à ses membres de développer des compétences autour de réalisations concrètes, en vue du Brevet. Le collège s'ouvre aussi vers l'international (langues et cultures de l'Antiquité, langues et cultures européennes, Erasmus+, bilangue allemand) et s'apprête à intégrer une section sportive.

Des projets nombreux qui voient le jour grâce à des enseignants impliqués, même en dehors du temps scolaire ! Le collège s'est engagé à deux reprises dans l'opération « Vacances Apprenantes / Parcours Buissonniers » durant les congés d'été et d'automne. Il a accueilli des élèves du CP à la 3^e durant une semaine afin de les accompagner dans leurs apprentissages et les faire participer à des visites culturelles (château du Champ de Bataille, Gisacum...) et des activités diverses (formation Sécurité routière à vélo). De jeunes Ebrouiciens issus des quartiers « politique de la ville » ont également participé, le tout grâce à des acteurs locaux investis.

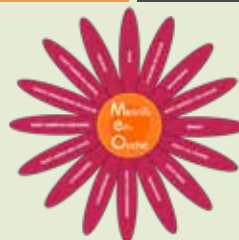
Le futur internat du campus sera enfin un atout supplémentaire pour les familles et les collégiens, qui y trouveront un cadre privilégié pour apprendre et travailler (accès à des ressources, aide aux devoirs...) ainsi que grandir et se construire tout en restant en lien avec les représentants légaux (« café des parents », blog ENT...).



Retrouvez la visite virtuelle du futur campus éducatif sur :

<https://www.mesnil-en-ouche.fr/grandir/nouveau-campus-educatif/>

Dossier environnement



Villes et villages fleuris, la reconnaissance pour notre démarche écologique

Le 1^{er} décembre, le Département de l'Eure a dévoilé le palmarès 2020 de la campagne départementale des villes et villages fleuris. A cette occasion, notre Commune a obtenu sa 1^{ère} fleur.

Mesnil-en-Ouche devient ainsi la 1^{ère} Commune Nouvelle du Département à obtenir cette reconnaissance à l'échelle de l'ensemble de son territoire. Il s'agit d'une véritable fierté pour l'équipe municipale mais aussi pour le service technique de la Commune, qui œuvre au quotidien pour la qualité de vie des habitants.

Le jury départemental a souligné : « Très belle préparation du circuit de visite. La feuille de route est tracée avec une 1^{ère} réalisation d'éléments structurants. Le niveau 1 fleur est conforté sur l'ensemble du nouveau territoire. Le jury est impatient de découvrir les nombreux projets cités par la Commune. Félicitations. »

Il faut rappeler que notre Commune Nouvelle a dû stopper en 2017 l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics conformément à la loi. Les élus ont fait le choix courageux de les abandonner complètement, sans avoir recours à des dérogations. Si la mise en route n'a pas été facile car le travail sans produits chimiques est plus ours, de nouvelles pratiques ont progressivement permis de transformer la difficulté en opportunité. Il a fallu repenser la manière d'aménager nos trottoirs, nos jardins, nos cimetières pour faciliter le travail tout en vaillant à favoriser la biodiversité.



Des actions pour favoriser la biodiversité

Depuis maintenant 2 ans, Mesnil-en-Ouche développe tous types d'actions visant au bien faire pour l'environnement.

La végétalisation des cimetières

La Commune a atteint son objectif avec désormais l'intégralité de ses cimetières végétalisés pour un entretien facilité et un environnement sein.

Nos amis les insectes

Le recours à des plantes vivaces, plantation de jachères fleuries, entretien différencié des pelouses contribue au développement de la biodiversité. Les jachères mellifères, semées pour 3 années consécutives permettent, par exemple, aux insectes, abeilles, pollinisateurs de se reproduire dans les meilleures conditions.

La création de nichoirs à mésanges

En partenariat avec les écoles, des nichoirs à mésanges sont fabriqués et installés sur tout le territoire. Le 1^{er} sera posé à Beamesnil. Des habitations pour des oiseaux utiles car les mésanges sont des alliés pour lutter contre les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires de plus en plus présents sur notre territoire.

La développement de jardins participatifs

Suite au succès du jardin participatif installé sur l'esplanade du château à Beamesnil, d'autres devraient voir le jour très prochainement sur le territoire. Pour rappel c'est un lieu de partage et d'échange où fruits, légumes et herbes aromatiques bios sont cultivés et mis à disposition de tous.

Le broyage des résidus d'élagage

La Commune a mis en place 2 plateformes de recyclage des déchets (compostage, broyage de branches) permettant

de valoriser les déchets des cimetières et du service technique (tontes, tailles...).

La récupération des eaux de pluie

Trois cuves de récupération d'eau pluviale ont été installées permettant ainsi de récolter 31 000 L qui pourraient permettre à la Commune d'être autonome pour l'arrosage. Une étude de gestion de l'eau est en cours afin d'identifier nos besoins.

Tous ces éléments doivent contribuer à améliorer rapidement l'environnement de notre Commune.

Ce travail passe aussi par une sensibilisation de chacun :

- des panneaux d'information ont été installés sur le territoire pour expliquer les démarches mises en œuvre,
- les enfants ont contribué à la démarche en fabriquant les hôtels à insectes et les nichoirs installés sur les espaces publics de la Commune,
- les agents de la Commune se sont formés et ont fait des propositions pour aller plus loin.



Dossier environnement

Projet éolien, tirer le meilleur bénéfice des énergies renouvelables

Lors de sa séance du 15 décembre 2020, le Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche a validé le principe de conclure un protocole d'accord avec la société Valeco pour l'étude du projet d'implantation de 3 parcs éoliens sur son territoire. Une décision prise en concertation avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Pourquoi avoir pris cette décision ? Voici les réponses aux questions qui nous ont été posées.

Pourquoi développer des éoliennes ?

La production énergétique est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre. Conformément aux engagements de la COP 21, la France doit agir pour limiter au maximum sa production d'énergie fossile et nucléaire.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée fortement sur ce sujet en élaborant un programme d'actions visant à obtenir l'équilibre entre consommation et production d'énergie renouvelable à l'horizon 2040.

Cela passe tout d'abord par une diminution de la consommation énergétique. Sur cet aspect, la Commune de Mesnil-en-Ouche a pris des dispositions importantes avec la restructuration de ses groupes scolaires ; ce sera particulièrement le cas du futur campus éducatif qui a pour ambition de produire autant d'énergie qu'il en consomme. Cela passe notamment par une isolation très efficace des bâtiments.

Parallèlement aux économies, il est tout de même nécessaire d'assurer une production suffisante d'énergies renouvelables. Concrètement, la France s'est engagée à doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques entre 2017 et 2028. 5 sources d'énergies renouvelables existent : solaire, hydraulique, éolienne, biomasse et géothermie.

Sur le territoire de Mesnil-en-Ouche, plusieurs expériences de recours à des énergies renouvelables existent déjà.

Pour l'énergie solaire, des panneaux photovoltaïques sont implantés sur des bâtiments agricoles et des habitations.

Le Département et la Commune disposeront à partir de septembre 2021 de 108 panneaux solaires implantés sur le toit du campus éducatif. Toutefois, la construction de fermes solaires ne peut pas être effectuée sur des terres naturelles ou agricoles pour éviter l'artificialisation des sols. L'absence de grandes friches industrielles sur le territoire de Mesnil-en-Ouche n'offre donc pas d'opportunité à grande échelle.

La biomasse est utilisée à la ferme de Blanc Buisson à Saint-Pierre-du-Mesnil. L'installation d'un méthaniseur permet de valoriser les déchets produits par les bovins de l'exploitation agricole mais aussi les déchets verts produits par la Commune et les habitants. Cette installation produit 2000 MWh d'électricité par an et permet d'assurer le chauffage des habitations du hameau. Cette production pourrait se développer mais restera limitée car le territoire ne dispose pas du réseau de distribution de gaz, qui permettrait une meilleure valorisation.

La géothermie sera la source principale de chauffage du futur campus éducatif. Toutefois, notre territoire ne permettrait pas une exploitation à grande échelle de cette source d'énergie. De la même manière, l'énergie hydraulique ne peut pas être une source énergétique importante car son exploitation impacterait fortement la biodiversité présente dans la Risle et ses affluents.

Sur un territoire comme le nôtre, les éoliennes restent le moyen de production d'énergies renouvelables qui dispose du meilleur potentiel. C'est la raison pour laquelle notre territoire a été ciblé comme zone favorable sur le Schéma Régional de l'Eolien terrestre de Haute-Normandie élaboré en 2011.

Pourquoi à Mesnil-en-Ouche ?

Progressivement, des éoliennes sont implantées sur les différents territoires qui offrent un potentiel suffisant. Mesnil-en-Ouche fait partie de ces territoires. C'est la raison pour laquelle des développeurs éoliens s'intéressent à notre Commune depuis plus de dix ans.

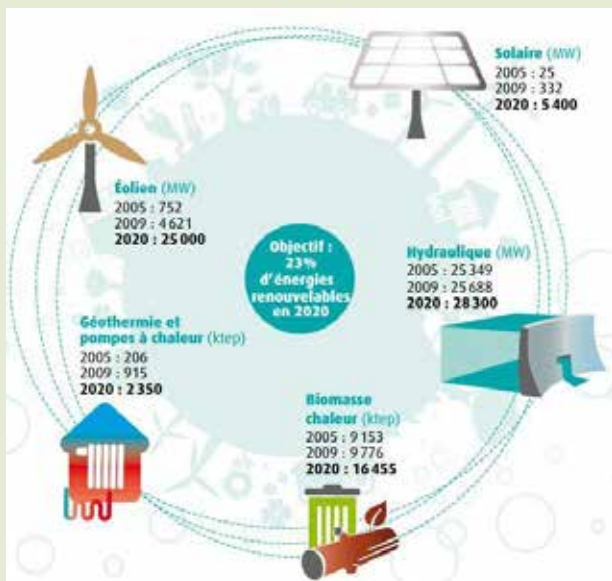
Certes, on peut se dire que l'on est pour la production d'énergies renouvelables, mais uniquement chez les autres. Mais ce n'est pas réaliste : chacun consomme de l'énergie, donc chacun doit en assumer sa part de contrainte.

Le projet est-il réalisable ?

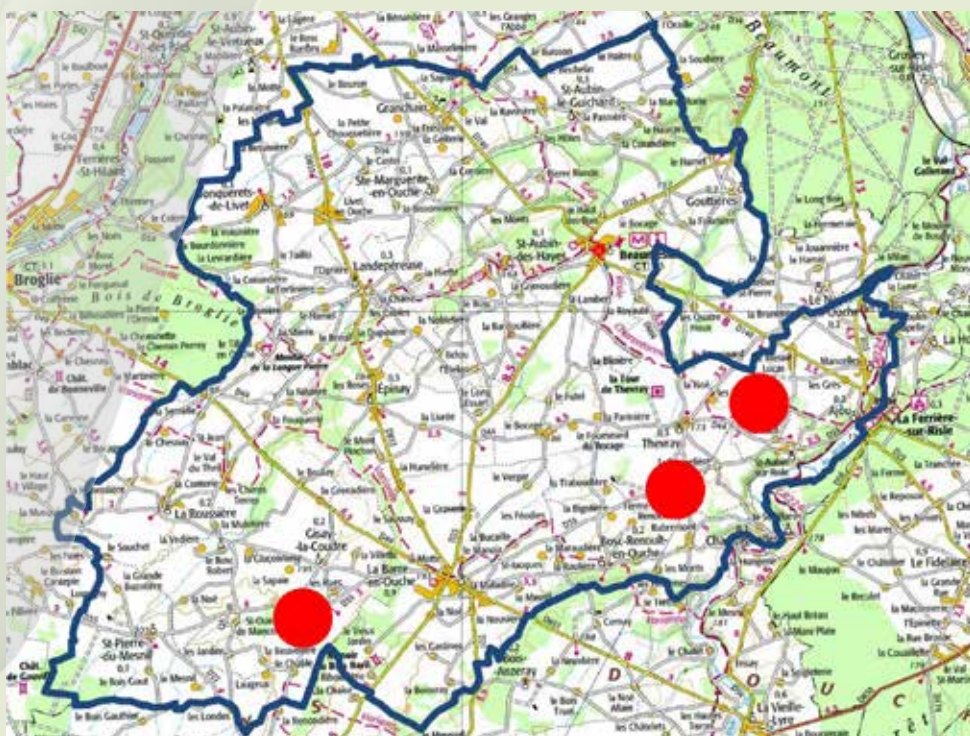
Les éléments qui ressortent du Schéma Régional de l'Eolien font ressortir 3 zones propices à l'implantation d'éoliennes sur le territoire. Ces zones pourraient accueillir un maximum de 13 éoliennes.

Ce sont à ce jour des données générales, issues d'études faites à l'échelle régionale. Cela ne permet pas de répondre à la question précise de la faisabilité sur le territoire. C'est la raison pour laquelle des études approfondies doivent être menées pour analyser plus finement les atouts et les contraintes de chaque site.

Ce n'est qu'après l'étude que nous saurons s'il est possible de réaliser 1, 2, 3 parcs ou peut-être aucun.



 Zones d'études



Qui décidera de l'implantation d'éoliennes ?

Les parcs éoliens sont développés par des promoteurs privés. Plusieurs groupes sont spécialisés dans ce domaine. Pour pouvoir construire des éoliennes, il faut réaliser une étude d'impact qui analyse les risques et les contraintes pour l'environnement, les paysages, les riverains... A l'issue de ces études, le dossier est étudié par les services de l'Etat dans le cadre d'une procédure d'autorisation unique. C'est donc le Préfet qui autorise ou interdit l'implantation d'un parc éolien.

Comment la population sera-t-elle associée ?

L'Etat a fixé une procédure qui implique l'obligation de réaliser une enquête publique avec affichage dans un rayon de 6 km autour du lieu d'implantation envisagé. Au-delà de la procédure obligatoire, l'appel à projets élaboré par l'Intercom et les communes de Mesnil-en-Ouche et Nassandres-sur-Risle prévoit une démarche de concertation plus importante avec la population, qui débutera dès le démarrage des études par des réunions publiques.

Pourquoi la Commune s'implique dans la démarche ?

Les communes ne sont pas décisionnaires en matière d'implantation de parcs éoliens. Aussi, elles peuvent adopter trois attitudes :

- laisser faire les choses, ce qui ne permet aucune maîtrise ;
- s'opposer à tout projet, ce qui peut retarder les choses sans pour autant les éviter puisque la commune n'est pas décisionnaire ;
- s'impliquer dans le projet pour avoir son mot à dire et essayer d'obtenir les meilleurs bénéfices pour la population.

C'est la 3^e solution qui a été retenue par les élus. Le choix du Conseil Municipal s'appuie sur deux motifs principaux :

- il faut bien trouver des solutions pour produire des énergies renouvelables et ainsi diminuer notre impact environnemental et la Commune ne peut pas détourner le regard en disant que cela doit se faire chez les voisins ;
- si un projet doit se développer sur le territoire, il vaut

mieux que la Commune n'y associe dès le départ plutôt que de « regarder le vent passer ».

La Commune de Mesnil-en-Ouche et l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont donc décidé d'intégrer le capital de la société de développement du projet de parc éolien sur son territoire à hauteur de 24,5 % chacune. Cela leur permettra donc de participer aux décisions futures avec 49 % des voix et de bénéficier des retours financiers du projet de développement à la même hauteur.

Y aura-t-il un impact pour la population ?

Bien entendu, on ne peut pas nier qu'un projet éolien a des impacts sur le territoire. Ces installations sont forcément visibles de loin. Le travail de la Commune et de l'Intercom sera de veiller à la meilleure intégration possible dans le paysage, pour éviter des vis-à-vis trop gênants. Et leur rôle sera aussi de s'opposer à la concrétisation du projet si les études d'impact s'avèrent néfastes.

Mais au-delà de la visibilité des éoliennes, il faut tout de même voir l'impact positif qu'un tel projet pourra voir pour la population. L'appel à projets éolien avait mis ce sujet au cœur de ses critères de choix. Le projet de la société Valeco est donc celui qui apporte les meilleures garanties de retour pour la population. On peut citer :

- les retombées fiscales, qui permettront de poursuivre la création de services à la population sans impact sur les impôts locaux ;
- le retour financier sur l'investissement de la Commune qui pourra contribuer au financement d'investissements sur le territoire ;
- l'attribution de chèques énergie aux habitants situés dans le périmètre à proximité des éoliennes ;
- un soutien au développement d'autres sources d'énergies renouvelables ;
- la création d'activité économique indirecte.

Mais nous n'en sommes pas encore là... La démarche ne fait que commencer...

Les mauvais résultats du tri sélectif sur notre territoire risquent d'entraîner une forte augmentation de la taxe d'ordures ménagères dès l'année prochaine.

Adoptez dès maintenant les bons réflexes.

Des colonnes de tri sont à votre disposition dans vos communes déléguées.

Pour toutes informations concernant

- la déchèterie, les consignes détaillées et emplacements des colonnes de tri :

02 32 43 14 75 - contact@sdomode.fr

www.sdomode.fr

- le ramassage des ordures ménagères :

02 32 43 50 06

OUI, tous les EMBALLAGES se trient ...

... uniquement les EMBALLAGES.

Consigne
Bien séparer les emballages.
Ne pas les embolter.
Les déposer en vrac dans le bac/lac.

Consigne
Bien vider les emballages.
Ne pas les laver.

Important

Exemples de déchets à jeter dans la poubelle ordinaire.



Exemples de déchets à déposer en déchèterie ou auprès d'associations :



Epinay

Des vergers aux variétés rares, anciennes et menacées

Daniel Groult, maire délégué d'Epinay, a décidé de créer un verger particulier et rare sur sa commune déléguée : un verger conservatoire, afin d'y sauvegarder des variétés anciennes, rares ou menacées de pommes.

Cette démarche a débuté dès

2015 avec la plantation des

arbres au centre du village

qui commencent à produire

des fruits. La Transparente de

Bois-Guillaume, la Pomme d'Éclat,

devenue rare car fragile, la Gros Ver-

tot, réputée pour ses qualités gustatives,

la Reinette Thouin, la Reinette Jules Labitte,

un régal pour les cuisinières, la jolie Pomme Cloche ou la

Bailleul et la Belle de Magny, toutes deux bien en chair sont

autant de variétés que l'on pourra retrouver.

Alors qu'un autre verger conservatoire a été créé au Pota-

ger de Beaumesnil, d'autres devraient être plantés dans les

communes déléguées de Mesnil-en-Ouche.

Un inventaire du foncier disponible est en cours.

Ces créations de vergers sont faites en partenariat avec



l'Association Pomologique de Normandie. Ce contrat permet aux élus de compter sur l'expertise de l'As-

sociation et de son président, Jean-Pierre

Couturier tandis que l'association se

réserve la « gestion du patrimoine génétique du verger ».

Elle oriente la collectivité sur le

choix des variétés, sur la manière

de planter, propose aux agents

municipaux et à tous les publics

des formations sur l'art du greffage

; en échange la Commune se charge de

l'achat des porte-greffes. Quant aux fruits

produits, maximum 15% sont réservés à l'asso-

ciation pour ses activités, le reste demeurant la propriété

de la Commune.

Il ne faut cependant pas oublier la réelle motivation à tout

ceci. En effet même si récolter et déguster ces fruits est un

réel plaisir, il n'en demeure pas secondaire au regard de

l'intérêt écologique de la démarche et de la sauvegarde de

toutes ces variétés.



ÉCO-GESTES

Compostez vos déchets.

Épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'oeufs... Recyclez vos déchets végétaux pour votre jardin : le compost est un excellent fertilisant et engrais vert. Il favorise la croissance des plantes, rosiers, arbres et arbustes.

Consommez local et de saison.

Utilisez les circuits courts pour soutenir vos agriculteurs et producteurs.

Préservez l'eau.

Arrosage, douche, bain, tâche ménagères... en France un adulte consomme environ en moyenne 137L d'eau par jour. Chacun peut essayer de modifier ses habitudes.

Réduisez vos déchets

Optez par exemple pour des emballages réutilisables pour les courses, recyclez vos appareils ménagers ou vos objets à la Ressourcerie.



Ne jetez pas vos déchets dans la nature, y compris végétaux.

Interdiction de brûler les déchets verts

(tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes) dans tout le département.



Ludothèque

Jouons ensemble

Depuis le 19 Septembre, vous êtes plus de 130 personnes à avoir franchi la porte de la ludothèque.

Gratuit et ouvert à tous, ce lieu convivial et intergénérationnel est consacré à l'univers du jeu de société et du jouet. Il se compose de deux espaces principaux :

■ **Un espace de jeux d'imitation** où petits et grands peuvent découvrir un coin cuisine pour y préparer de délicieux repas, partir en urgence dès que la cloche de la caserne des pompiers sonne pour intervenir sur la grue de la zone de chantier.

■ **Un espace de jeux de société** : avec plus de 100 références, vous pouvez jouer à deux, trois, quatre, en famille, entre amis et vous laisser transporter dans divers univers : Qui a volé l'œuf d'or ? Participer au grand tournoi annuel de bowling des Vikings ? Ou encore chasser les fantômes d'un manoir hanté !!!!

Laurent et Stéphanie vous guideront dans ce lieu rempli de surprises.

Découvrez nos **soirées thématiques sur inscription**

le vendredi dès 18h et le samedi à 20h :

- vendredi 22 et samedi 23 janvier : soirée jeux de coopération en famille,
- vendredi 19 et samedi 20 février : soirée jeux de course,
- vendredi 19 et samedi 20 mars : soirée spéciale Pirates,
- vendredi 23 et samedi 24 avril : menez l'enquête.



Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h - 14h à 17h

Laurent Thuret
Stéphanie Dupuis
06 71 11 14 43
coordo.ludotheque@meo27.fr
Ludothèque

3 rue de l'Union - La Barre-en-Ouche

Le coup de ♥ de la médiathèque

Le comité de lecture a le plaisir de partager son coup de cœur. Les membres ont voté pour *Tout le bleu du ciel* de Mélissa Da Costa.

Jeune homme de 26 ans, condamné à une espérance de vie de deux ans par un Alzheimer précoce, souhaite prendre le large pour un ultime voyage. Recherche compagnon(ne) pour partager avec moi ce dernier périple.

Émile a décidé de fuir l'hôpital, la compassion de sa famille et de ses amis. À son propre étonnement, il reçoit une réponse à cette annonce. Trois jours plus tard, devant le camping-car acheté secrètement, il retrouve Joanne, une jeune femme coiffée d'un grand chapeau noir qui a pour seul bagage un sac à dos, et qui ne donne aucune explication sur sa présence.



CCAS

Des actions pour tous



Le service social de Mesnil-en-Ouche souhaite poursuivre ses actions collectives. Gratuit, n'hésitez pas à vous inscrire et à vous informer auprès de nos services :

■ **Reprise en 2021 de Bougez Bougez** dès que le contexte sanitaire le permettra avec 3 interventions sur les groupes scolaires :

- découverte de la sophrologie à Beaufort et La Barre-en-Ouche
- danse à Landepéreuse.



■ Ateliers Vitalité au quotidien

Les mercredis du 10 mars au 9 juin : séances à la salle des fêtes de Thevray

Venez bouger avec Vitafédé animé par la Fédération Française d'Education Physique de Gymnastique Volontaire, ceci dans un but de favoriser le développement du bien-être et de renforcer son capital santé.

Des séances de 2h chaque mercredi avec l'accompagnement personnalisé d'un animateur diplômé vous sont proposées afin de préserver votre autonomie, maintenir votre souplesse et votre équilibre et être à l'écoute de votre corps.

Réunion d'information :

mercredi 17 février à 10h à Thevray

Véronique Gouhier - 02 32 44 40 50 - social@meo27.fr





Noël des aînés

Le contexte sanitaire actuel n'a pas permis aux communes déléguées d'aborder les festivités pour les aînés de la même façon. Les repas habituellement organisés ne pouvant se tenir, ces dernières ont pu choisir entre deux options :

- un bon d'achat valable chez les commerçants de Mesnil-en-Ouche,
- un colis de produits locaux *made in* Mesnil-en-Ouche.

Un grand merci aux jeunes de l'IME qui ont pu développer leurs compétences en conditionnant l'ensemble des produits dans chaque sac shopping.

La Région soutient les entreprises pour faire face à la crise

En complément des aides de l'État, le Conseil Régional de Normandie a adopté un plan de soutien aux entreprises incluant des mesures comme :

■ Impulsion Résistance Normandie : une aide forfaitaire aux très petites entreprises en situation de fragilité ;

■ la mise en place de prêts participatifs pour alléger la pression financière sur les entreprises à cours de trésorerie ;

■ des avances de loyers, notamment pour les commerces et restaurants ;

■ un soutien aux commerces souhaitant se tourner vers le numérique.

Infos à retrouver sur :

www.normandie.fr
Agence de Développement Normandie
02 35 52 22 00
covid19-eco@adnormandie.fr



Des appels solidaires pour les seniors isolés

Afin de lutter contre l'isolement des seniors et construire un lien social d'un nouveau type, le pôle social de Mesnil-en-Ouche a mis en place des appels réguliers.

Ce dispositif concerne les personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur le territoire de la commune. La démarche doit être volontaire et l'adhésion au dispositif se fait sur simple demande et gratuitement. Cela permet au CCAS de s'assurer du bien-être de la personne.

Pour pouvoir bénéficier de ces appels, vous pouvez contacter :

Laurence Morgan, agent d'accueil de l'Agence Postale Communale
02 27 19 03 43

Pôle de services publics

Retrouvez la Maison de Services au Public et l'Agence Postale Communale en un lieu unique :

1 place de la Mairie
La Barre-en-Ouche
02 27 19 03 43

Hommage

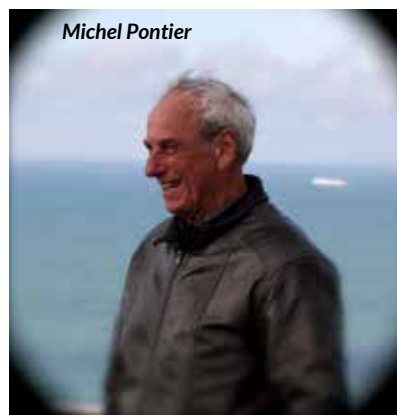
Nous tenions à rendre hommage à Jacques Fortin, Michel Pontier, Huguette Lenoir avec qui nous avons partagé des moments privilégiés lors de nos voyages Séniors en vacances. Nous avons une pensée pour eux et leurs familles.



Huguette Lenoir



Jacques Fortin



Michel Pontier



Livraison de courses à domicile

Face à l'épidémie de coronavirus et aux confinements, un service de livraison de courses à domicile a été mis en place.

L'objectif est d'offrir aux personnes isolées, qui n'ont pas d'autres solutions, la livraison de denrées alimentaires et de courses de première nécessité.

Le CCAS s'est appuyé sur des bénévoles qui s'investissent au quotidien en complément de leur activité professionnelle. Grâce à eux, le lien est maintenu, l'isolement est moins difficile à vivre.

Merci à Stéphane et Éric pour leur implication sans faille.

Si vous aussi, vous souhaitez devenir bénévole n'hésitez pas à nous contacter :

02 32 44 40 50
ccas@meo27.fr

Bénévoles

Interview croisée

Karine Burger, en charge de la gestion de la livraison des courses s'est prêtée au jeu des questions/réponses avec nos deux bénévoles Stéphane et Éric qui souhaitent une bonne année 2021 à tous.



Quand consacrez-vous du temps pour cette action ?

A mon compte, je peux librement organiser mon temps.

Je m'organise sur mon temps de repos professionnel.

Comment vivez-vous cette période ?

Je souhaite que tout s'arrange même si, sans la COVID, des personnes seront toujours seules et isolées.

Vivement la fin pour le bien de tous.

Seniors en vacances 2021

Escapade en Charente du 11 au 18 septembre 2021

Beauté des îles, patrimoine historique, gastronomie, laissez-vous séduire par les mille et un visages de la Charente-Maritime. Entre nature et océan, vous découvrirez une charmante station balnéaire et vous apprécierez l'environnement apaisant au cœur des pins maritimes. L'île d'Oléron, Brouage, l'île de Ré, La Rochelle, Saint-Martin, le phare des Baleines, Talmont/Royan...

Une réunion d'information aura lieu prochainement. Pour rester informé :

www.mesnil-en-ouche.fr
f @MesnilenOuche27

Atelier cuisine

Chers administré(e)s, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche réitère son partenariat avec 1001 légumes sur l'action des ateliers cuisines visant à créer du lien social, cuisiner des légumes méconnus et partager ce repas. L'action aura lieu :

tous les jeudis

du 14 janvier 2021 au 15 avril 2021



Informations et inscriptions :

Véronique Gouhier
06 88 88 56 58 / 02 32 44 40 50
social@meo27.fr

Tests PCR

Le cabinet infirmier de La Barre-en-Ouche réalise les tests PCR ainsi que les tests antigéniques sur rendez-vous au cabinet.

02 32 43 69 61



Éducation Enfance Jeunesse

Face à la pandémie, tous solidaires !

Comme les autres services municipaux, l'éducation enfance jeunesse tient le cap à travers la « tempête COVID ».

Les agents de la Commune font de leur mieux chaque jour pour accueillir et accompagner les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles tout en préservant une ambiance propice à l'apprentissage et à la sociabilisation.

Nous devons tirer aussi notre chapeau aux enseignants qui assurent l'éducation de nos enfants en s'adaptant du mieux possible aux contraintes de protocoles très changeants et perturbants pour la tenue de bonnes pratiques d'apprentissage.

Un grand merci également aux parents pour leur patience, leur compréhension et leur soutien vis-à-vis des agents et des enseignants. En effet, dans ces conditions compliquées, il est toujours plus facile de critiquer les choix réalisés que de faire confiance au travail des autres et de s'associer solidairement aux décisions prises. Les avis et remarques pour adapter l'organisation et améliorer le service ont été nombreux et des améliorations ont pu être apportées grâce à ce fonctionnement constructif.

Commission Éducation Enfance Jeunesse, Un fonctionnement plus participatif

Malgré le contexte sanitaire du moment, nous souhaitons nous projeter vers l'avenir. La commission Éducation, composée d'une vingtaine d'élus, s'est réunie plusieurs fois cet automne, ceci afin de se tenir informée de l'actualité du service et de réfléchir autour de nombreux sujets. Une évolution du fonctionnement de la commission a été proposée pour la rendre plus participative, pour mieux exploiter le potentiel d'idées, d'engagement et d'initiatives de chacun des élus présents. Des groupes de travail seront créés autour de trois thèmes reflétant le quotidien du fonctionnement du service :

■ Un groupe communication travaillera pour promouvoir les actions quotidiennes ou exceptionnelles qui animent les lieux dans lesquels nous intervenons chaque jour : écoles, centre de loisirs, RAM, LAEP, espace ados. Son objectif est de mieux informer les habitants de ce qui est pratiqué dans la Commune pour les enfants et leur famille.

■ Un groupe s'attachera à analyser en détail le budget du service, afin d'optimiser les dépenses et les recettes. Pour laisser à la Commune la possibilité de développer des activités nouvelles sans hypothéquer l'existant, chacun des services de MeO se doit d'être exemplaire dans sa manière de gérer son budget. Les élus, qui prennent les décisions, doivent donc avoir une bonne maîtrise des éléments budgétaires qui leur incombent.

■ Le troisième groupe travaillera sur les projets liés à l'éducation-enfance-jeunesse. Selon les sujets, les élus de ce groupe seront certainement amenés à s'associer à des élus d'autres commissions, qu'il s'agisse de la cohésion sociale, de la culture, des sports, de la vie associative, des services techniques.



Thomas Courtoux & Héroïse Pereira
en charge de la commission

En effet nous devons apprendre à envisager les projets avec une vision transversale et globale. Lorsqu'un projet éclot dans une commission, notre réflexe doit être de rechercher la meilleure façon de le mener pour que l'argent investi le soit de la manière la plus efficace possible pour les habitants. Cette réflexion peut mettre en évidence des points communs possibles avec d'autres projets émanant d'une autre commission, d'une commune déléguée. Cette manière de faire nous entraînera vers des projets communs ouverts à de

nouveaux partenaires, associations et acteurs de la vie locale.

Avec cette nouvelle organisation, plus active et plus mobilisatrice pour les élus, la commission plénière deviendra quant à elle l'occasion de prendre le temps tous ensemble de rencontrer des partenaires, d'échanger avec les agents qui sont sur le terrain, et bien sûr de faire le point sur les productions de chaque groupe et de prendre ensemble les décisions.

Campus éducatif de l'excellence : les délais sont tenus !

Les travaux avancent bien et l'ouverture pour septembre 2021 est plus que jamais d'actualité. En janvier le CLLID et le bâtiment abritant 2 classes de l'école seront démolis pour permettre le démarrage du chantier du parking. Des bâtiments modulaires ont été placés dans la cour de l'école pour reloger les élèves des classes ainsi que les jeunes de l'espace ados jusqu'en juin.

À partir de septembre, l'espace ados, le RAM et le LAEP déménageront définitivement dans le bâtiment qui est aujourd'hui celui de la maternelle. Il est prévu quelques travaux cet été pour adapter les locaux à l'accueil des nouveaux publics.

Centre de Loisirs

Arrivée d'un nouveau directeur

Suite au départ le 31 août d'Antonio Zimolo, la Commune Nouvelle a relancé un appel à candidature dès le 1^{er} septembre. Plusieurs candidats ont postulé et Benoît Gruel-Bardoux a fait l'unanimité. Après des fonctions d'animateur et de directeur, Benoît a été coordinateur pendant 7 ans dans un établissement

pour autistes adultes. Revenant ainsi aux sources, il poursuit le travail déjà entrepris par toute l'équipe du centre de loisirs. De nombreux projets sont déjà en préparation et à découvrir tout au long de l'année.

02 32 46 59 91

centredeloisirs@meo27.fr



Espace Ados

Un prix pour le projet « l'art sous toutes ses formes »



**Réouverture de
l'espace ados
le 6 janvier 2021**

Créé en 2017, l'espace ados voit ses adhérents augmenter chaque année et ce malgré les conditions particulières de ces derniers mois.

Comme beaucoup de structures, il a subi la crise sanitaire : après sa réouverture en septembre, il s'est vu contraint de refermer ses portes le 27 octobre dernier. A cela s'ajoute un déménagement temporaire dans une salle mobile suite aux travaux du nouveau campus éducatif.

Pourtant cela n'a pas découragé les encadrants de l'espace ados qui ont mis à profit ce temps pour élaborer un projet « L'Art sous toutes ses formes » en collaboration avec quatre jeunes : Laura Carpentier en 1^{ère} au lycée Fresnel, Jennyfer Rousselin et Maxime Andamaye tous deux en 2nde du lycée Fresnel et Romane Chevallier-Eckert en 3^e au collège Jacque Daviel.

Ayant pour objectif d'initier les adolescents aux différents arts : cirassiens, plastiques, théâtre, break dance, musique électro, percussion corporelle, il a été défendu en visioconférence par les jeunes le 25 novembre dernier devant un jury composé de la Direc-

tion Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre Régional d'Informations Jeunesse et des lauréats de l'année précédente.

Un projet fait par et pour les jeunes qui les implique à 100% (choix des artistes, aspect budgétaire, prises de rendez-vous, organisation...). Il débutera le 15 janvier par les arts du cirque avec des démonstrations de professionnels suivies de 4 séances d'initiation les vendredis soir. Le mercredi Angélique Barré leur proposera de faire leur autoportrait.

Des sorties culturelles (sous réserve) sont aussi prévues (cinéma, théâtre...). Enfin le vendredi 2 juillet une représentation clôturera l'année, mettant en scène tous les arts acquis.

Félicitations à Laura, Jennyfer, Romane et Maxime qui ont su se montrer convainquants auprès du jury et ont remporté un prix de 1500 € pour les aider à financer ce beau projet.



Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Main dans la Main

Ouvert les jeudis de 9h à 12h
Hors vacances scolaires
Contact : 06 45 79 50 12
enfance@meo27.fr



Lieu d'Accueil Enfants Parents

Des ateliers à partager

Le LAEP « La Main dans la Main » a repris ses ateliers depuis septembre. Et, après une petite fermeture au moment du re-confinement, les 2 professionnelles vous accueillent à nouveau tous les jeudis de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

Espace convivial, gratuit et anonyme, c'est un lieu de rencontres, d'échanges et d'écoute où sont accueillis les enfants de moins de 6 ans et leur parent ou un adulte accompagnant (parent, grand-parent, futur parent...). L'enfant y trouvera un espace de jeu aménagé et sécurisant lui permettant ainsi de faire ses premières expériences de socialisation au travers de

rencontres avec ses pairs mais aussi avec de nouveaux adultes, tout en restant sous le regard bienveillant de son parent.

Pour le parent, le LAEP sera un lieu d'échanges avec les autres adultes présents, pour partager ses expériences, ses questionnements, ses joies, les difficultés qu'il rencontre... tout cela dans le respect de la confidentialité du lieu. L'adulte pourra ainsi faire une pause dans son quotidien, le temps de l'atelier et prendre du temps avec son enfant.

Sans inscription préalable, vous pouvez y aller quand vous le souhaitez pour le temps qu'il vous plaira.

02 32 44 40 50 - 06 45 79 50 12
enfance@meo27.fr
rue de l'École - La Barre-en-Ouche

Beaumesnil

NOUVEAU

Changement de propriétaire au garage

C'est avec une grande émotion que le 30 novembre dernier Jocelyne Tercier a passé le relais à M. Octau et Mme Levistre.

Après 37 ans passés à la tête du garage qui appartenait à sa famille depuis 70 ans, Jocelyne prend une retraite bien méritée. Elle a accordé sa confiance à M. Octau, ancien ouvrier de chez Renault, mécanicien, carrossier, peintre, originaire de Neufchâtel-en-Bray. Ce papa de 3 enfants installé avec sa famille de-

puis septembre sur Beaumesnil a pu travailler et échanger avec l'ancienne propriétaire et le personnel.

Mme Tercier espère que vous saurez lui accorder toute votre confiance. Elle souhaite remercier sa fidèle clientèle qui l'a soutenue durant toutes ces années ainsi qu'Elodie et Christophe ses employés qui continuent l'aventure.

Vente de véhicule toutes marques et réparation.



Ouvert du mardi au vendredi 8h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi 9h à 12h - 14h à 16h

6 route de Bernay - Beaumesnil
02 32 44 40 40



La Barre-en-Ouche

Cacao Story, des chocolats made in MeO

Présente sur notre territoire depuis 14 ans, l'enseigne accueille tous les amoureux du chocolat.

Cacao Story c'est avant tout l'histoire d'un couple passionné par le chocolat, Mickaël et Céline Hurel. Une passion et un savoir-faire transmis par le père de Mickaël, chocolatier et créateur du musée du chocolat sur Caen et Bayeux. Mickaël conçoit différents types de réalisations en chocolat (praliné, éclats, ganache, tablette...) dans son atelier de fabrication situé à La Barre-en-Ouche où il dispose aussi d'un coin vente et Céline dans leur boutique à Bernay vend toutes ses créations mais aussi du nougat, calissons, dragées...

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h - 14h à 19h

Samedi de 9h à 19h

02 32 45 35 96
39 Grande Rue - La Barre-en-Ouche

Gisay-la-Coudre

Des produits laitiers locaux

Depuis octobre dernier, Viviane, Mélanie et Clément, exploitants de la ferme des Amélias, transforment une partie de leur lait directement sur la ferme.

La ferme cherchait depuis des années un équilibre entre modernité, autonomie et agro-écologie. Ce projet de transformation trottait depuis plusieurs années dans la tête de Mélanie, qui a suivi des formations à Aurillac dans une école spécialisée.

Depuis novembre dans leur petit magasin aménagé, qui laisse une vue sur le labo, les différents hâloirs, mais aussi sur les futurs camemberts en cours d'affinage, vous pouvez trouver du Camembert au lait cru,

des yaourts (nature, vanille et sur lit de fruits), de la

crème, du beurre (doux et demi-sel), des produits issus de leurs vergers (cidre, jus de pommes et pétillant de pommes) :

Ouverture le mercredi et vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 14h à 18h
D'avril à août possibilité de visiter la ferme avec dégustation des produits le samedi matin.

06 76 07 64 10

www.lafermedesamelias.com
lafermedesamelias@orange.fr



Landepéreuse

Food Truck chez Totof

Depuis le 11 décembre, Christophe Hosatte vous propose de déguster de bons burgers issus de produits locaux (pain de la boulangerie de Beaumesnil, laitages de la ferme des Amélias de Gisay-la-Coudre, légumes de chez M. Roussel du Neubourg et bientôt les fromages de chèvres des Clos Mignons de Sainte-Marguerite-en-Ouche).

Retrouvez son food Truck sur MeO le :
Mercredi midi dès 10h30 à Landepéreuse devant le Bar de la Mairie



Mercredi soir dès 17h30 à La Barre-en-Ouche, place de la Mairie
Vendredi soir dès 17h30 à Landepéreuse devant le Bar de la Mairie.
N'hésitez pas à le contacter pour tous vos événements.

06 73 14 65 53
cheztotof27@gmail.com

La Barre-en-Ouche

Pharmacie Lepetit

Depuis le 1^{er} mai 2020, Delphine Lepetit a repris la Pharmacie Bénard avec son personnel. Une personne supplémenaire est venue agrandir l'effectif. Docteur en pharmacie depuis dix ans, Delphine travaillait dans une pharmacie de Bernay avant de s'installer à La Barre-en-Ouche avec ses deux enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En plus des médicaments pour la médecine traditionnelle, Delphine souhaite développer la médecine naturelle, phytothérapie et aromathérapie. Tous les employés vont suivre une formation pour devenir spécialistes de ces trois thérapies.

Horaires :

lundi de 14h à 19h15

du mardi au vendredi de 9h à 12h15

et de 14h à 19h15

samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h30

02 32 44 35 11
pharmacielabarre@gmail.com





Zoom sur

Sainte-Marguerite-en-Ouche

Chaque numéro est l'occasion de revenir sur une des 16 communes déléguées de Mesnil-en-Ouche et de vous la faire découvrir avec un autre regard. En espérant vous donner l'envie de visiter...



Sainte-Marguerite-en-Ouche est le 15^e village de Mesnil-en-Ouche par la population (avec ses 130 habitants) et le plus petit par la superficie (5 km²). Il se situe dans une zone boisée au nord-ouest de la Commune Nouvelle. Elle est composée de nombreux lieux-dits : le Bourg, la Bissonnière, le Livet, la Souderie, le Mesnil, le Castel, la Cornière, l'Ogrière, le Plessis, les Monts, les Clos Mignons, les Perrelles, les Hauts-Champs, la Fosse-aux-Chats, la Mare Bourette, les Grands Jardins, les Merisiers, les Marinières.

Des saveurs locales et des savoir-faire

Que de bons produits sont issus de Sainte-Marguerite ! On y trouve du fromage bio chez Vincent Ozieblo et Sophie Beauvois à la ferme des Clos Mignons, du foie gras, rillettes, et confit chez Camille Montier à la ferme du Mesnil, l'élevage de volailles d'Alain Richard et des légumes en maraîchage biologique à la Ferme des Amaranthes. Un circuit de randonnée intercommunal permet d'aller à la découverte de ces exploitations. Le village compte aussi plusieurs artisans : un ébéniste (Patrice Lemahieu), une menuiserie métallique (Sébastien Linan), un charpentier-couvreur (Romain Affagard) et un terrassier (Matthieu Pontais).



Les services publics

Alors que les 15 autres mairies du territoire datent de la fin du XIX^e ou début XX^e, celle de Sainte-Marguerite-en-Ouche se distingue puisqu'elle a été construite en 1999. Le village n'aurait jamais eu d'école car ses lieux-dits sont très disséminés. Avant la création du groupe scolaire de Landepéreuse, les enfants allaient à l'école dans le village le plus près de son habitation.

Son église

Le joyau de Sainte-Marguerite est son église qui, comme le village, s'appelle Sainte-Marguerite. Ou peut-être est-ce le village qui porte le nom de son église ? Celle-ci est indéniablement la représentante des églises de l'Eure. Etablie sur des bases du XI^e siècle, elle a connu de nombreuses évolutions jusqu'au XVI^e siècle, époque de construction du grand porche en appentis et de la voûte en bois décorée d'arabesques peintes. Depuis près de 30 ans, elle fait l'objet de restaurations conséquentes, mettant en lumière les polychromies existantes sous les couches d'enduits.

La découverte des fresques murales et les démarches entreprises par la municipalité pour sa protection lui ont valu d'être inscrite Monument Historique en 2019. Elle fait aussi partie de la campagne de financement participatif engagée



avec la Fondation du Patrimoine, pour la restauration de la charpente du clocher. Celui-ci présente de graves défaillances structurelles dues aux attaques xylophages et lignivores ; un étaieage provisoire a été mis en place. Grâce aux dons, cette très belle église pourra de nouveau accueillir le public dans de bonnes conditions. Si vous voulez contribuer à ce projet, rendez-vous sur www.mesnil-en-ouche.fr. Vos dons seront déductibles des impôts.



Que signifient les croix rouges sur le mur de l'église ?

Dans le cadre de la campagne de financement participatif, Mme Alice Brière nous a fait part d'une histoire surprenante. Son arrière-grand-oncle, Théophile Bisson, habitait au hameau de la Bissonnière. Marié dans sa jeunesse à une jeune fille de Sainte-Marthe, celle-ci n'a jamais réussi à s'habituer à la vie à Sainte-Marguerite-en-Ouche ; un an après leur mariage, ils divorcent et Théophile Bisson poursuit sa vie de célibataire dans son village. Dans les années 1900, il décède et le sonneur de cloches sonne le glas pour informer la population du décès du « père Bisson ». Mais en tant que divorcé, il n'avait pas droit à une cérémonie religieuse. Aussi, en sailles, l'évêque l'église de Sainte-au culte. Elle que trois ans commémorer



divorcé, il n'avait cérémonie religieuse de repré-d'Evreux ferme Marguerite n'est rouverte plus tard. Pour l'événement,

des croix rouges ont été peintes sur les murs ; on peut toujours les voir aujourd'hui. Merci à Mme Alice Brière d'avoir transmis une page de l'histoire du village.

Une personnalité fondatrice pour Mesnil-en-Ouche

Maire de Sainte-Marguerite-en-Ouche pendant près de 20 ans et Président de la Communauté de Communes du Canton de Beaufort, Jean-Noël Montier a aussi été le 1^{er} Maire de la Commune Nouvelle lors de sa création en 2016 et Vice-Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie entre janvier 2017 et mai 2020. Son mandat a marqué pour toujours l'histoire du territoire, par la volonté de rassembler les forces autour d'un projet commun. Tous les élus saluent son action de visionnaire.





LES SERVICES

■ Éducation-Enfance-Jeunesse

02 32 43 83 45

education@meo27.fr

■ Relais Assistants Maternels

02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12

enfance@meo27.fr

Permanences : mardi, vendredi de 14h à 18h30
à Beaumesnil, samedi matin sur rendez-vous

■ Lieu d'Accueil Enfants Parents

02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12

enfance@meo27.fr

Permanence : jeudi de 9h à 12h

■ Centre de loisirs

02 32 46 59 91

centredeloisirs@meo27.fr

Permanences : mardi de 9h à 12h, mercredi
de 9h à 18h30 et jeudi de 14h à 17h30

■ Espace ados

06 07 21 94 28

jeunesse@meo27.fr

■ Médiathèque

02 32 47 48 89

mediatheque@meo27.fr

Horaires : lundi de 14h à 17h30 (vacances
scolaires) / mercredi et samedi de 9h30 à
12h30 - 14h à 17h30 / jeudi de 16h à 18h30

■ Ludothèque

06 71 11 14 43

coordo.ludothèque@meo27.fr

Horaires : mercredi de 14h à 17h
samedi de 9h à 12h - 14h à 17h

■ CCAS

02 32 44 40 50

ccas@meo27.fr

■ Agence Postale Communale / MSAP

02 27 19 03 43

agencepostale@meo27.fr / msap@meo27.fr

Horaires : lundi, jeudi de 14h à 17h,
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h

■ Pièces d'identité

Mairie déléguée de La Barre-en-Ouche

02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Sur rdv : mardi, mercredi de 9h à 12h30 &
14h à 17h30 - jeudi, vendredi de 14h à 17h30

■ Assistante sociale départementale :
02 32 31 97 17

■ Gendarmerie : 17 ou 02 32 44 40 17
Ouvertures : lundi, mercredi, vendredi
de 14h à 18h

■ Pompiers : 18

■ SAMU : 15

■ Urgences médicales de l'Eure :
02 32 33 32 32

■ Pharmacie de garde : 3237

MESNIL-EN-OUCHÉ SIÈGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

02 32 44 40 50 - commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr
44, rue du Château - Beaumesnil - 27410 MESNIL-EN-OUCHÉ
www.mesnil-en-ouche.fr - [f @MesnilenOuche27](#)

Permanences : lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Permanences du maire : mardi de 14h à 16h

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

■ Mairie déléguée d'Ajou

02 32 30 92 00

ajou@meo27.fr

Permanences : jeudi de 11h à 12h30
et de 15h à 16h

■ Mairie déléguée de La Barre-en-Ouche

02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Permanences : mardi, jeudi, vendredi de
9h à 12h30 & 14h à 17h30
mercredi de 9h à 12h30

■ Mairie déléguée de Beaumesnil

02 32 44 44 32

beaumesnil@meo27.fr

Permanences : mardi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 18h30

■ Mairie déléguée de Bosc-Renoult-en-Ouche

02 32 44 33 40

boscrenoult@meo27.fr

Permanence : mardi de 14h à 16h

■ Mairie déléguée d'Épinay

02 32 44 35 77

epinay@meo27.fr

Permanence : mardi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Gisay-la-Coudre

02 32 44 38 86

gisaylacoudre@meo27.fr

Permanence : vendredi de 10h à 12h

■ Mairie déléguée de Gouttières

02 32 44 41 66

gouttieres@meo27.fr

Permanence : mardi de 14h à 17h30

■ Mairie déléguée de Granchain

02 32 44 47 09

granchain@meo27.fr

Permanence : vendredi de 16h à 18h30

■ Mairie déléguée des Jonquerets-de-Livet

02 32 44 36 47

jonquerets@meo27.fr

Permanence : vendredi de 14h30 à 18h

■ Mairie déléguée de Landepéreuse

02 32 44 36 36

landepereuse@meo27.fr

Permanence : vendredi de 15h à 18h

■ Mairie déléguée de La Roussière

02 32 44 64 50

laroussiere@meo27.fr

Permanence : lundi de 14h30 à 17h30

■ Mairie déléguée de Saint-Aubin-des-Hayes

02 32 44 40 70

saintaubindeshayes@meo27.fr

Permanence : lundi de 13h à 14h30

■ Mairie déléguée de Saint-Aubin-le-Guichard

02 32 44 41 68

saintaubinleguichard@meo27.fr

Permanence : mardi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Sainte-Marguerite-en-Ouche

02 32 44 30 97

saintemarguerite@meo27.fr

Permanence : jeudi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Saint-Pierre-du-Mesnil

02 32 44 65 71

saintpierre@meo27.fr

Permanence : lundi de 9h30 à 12h30

■ Mairie déléguée de Thevray

02 32 44 43 20

thevray@meo27.fr

Permanence : vendredi de 14h à 17h

Les numéros d'urgence

■ Infirmières

Beaumesnil

- M^{mes} Dizier, Majourel
06 45 87 92 86 ou 02 32 44 76 45

La Barre-en-Ouche

- M^{mes} Dardenne, Leroux, Potier
02 32 45 52 17

- M^{me} Beaudoin, M. Haret : 02 32 43 69 61

■ ADMR (aides à domicile) :

02 32 44 37 75

■ Médecins

Beaumesnil

- Dr Lagaude-Fiquet : 02 32 44 57 87

La Barre-en-Ouche

- Dr Gleye : 02 32 44 35 02

■ Pharmacies

Beaumesnil

- Pharmacie Vettes : 02 32 44 47 75

La Barre-en-Ouche

- Pharmacie Lepetit : 02 32 44 35 11